



Le 29 septembre 2022

NEGOCIATION SALARIALE NATIONALE

+ 6.25% au 1^{er} novembre 2022

Camarades,

Une nouvelle négociation concernant la revalorisation des grilles de notre convention collective s'est tenue en bilatérale (C.G.T., Patronat) le 28 septembre 2022.

Après plusieurs suspensions de séance et plus de 2 heures 30 de négociation, nous avons réussi à obtenir cette augmentation de + 6,25% au 1^{er} novembre pour l'ensemble des grilles. L'application de cette revalorisation des rémunérations permet d'une part, un rattrapage qui s'ajoute au 3% obtenu en janvier dernier et d'autre part, de compenser l'augmentation du coût de la vie prévue en 2023.

La délégation patronale présente à la réunion va consulter ses mandants pour une validation définitive, la Fédération émet quant à elle, un avis favorable

Le niveau de revalorisation obtenu n'est possible que par notre adhésion massive à notre Fédération Nationale des Ports et Docks CGT, qui nous permet de porter des revendications justes et d'obtenir satisfaction par le rapport de force.

Inutile donc pour certaines organisations syndicales de brayer sur la nécessité de répondre à la baisse du pouvoir d'achat, ou d'afficher un nombre de syndiqués et de permanents syndicaux quand au quotidien, elles ne sont jamais dans la rue ou dans le combat social.

Au moins en faisant du vent, elles sont dans les orientations écologiques du moment !

Camarades, nous allons demander une rencontre d'axe pour décliner cette revalorisation sur l'ensemble des rémunérations de nos 3 ports.

Unis et combatifs pour de réelles avancées sociales

*Les Représentants CGT des ports
Du Havre, Rouen et Paris*